

Ecolave ouvre une agence à Orléans

Les habitants de l'agglomération d'Orléans, ainsi que ceux de Pithiviers et des environs vont désormais pouvoir bénéficier des services innovants proposés par Ecolave : lavage écologique sans eau, mais aussi toute une gamme de prestations de « smart repair » comme la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, l'entretien et la teinture des cuirs...



Un désir d'entreprendre concrétisé grâce au dispositif Démission-reconversion

Après 10 années d'exercice dans le secteur agro-alimentaire en tant que commercial, Christophe Cros, 35 ans, souhaite changer de vie. Il adore son métier, mais il a la sensation d'en avoir fait le tour. Il souhaite se lancer à son compte depuis plusieurs mois lorsqu'il entend parler du dispositif lancé par l'Etat le 31 octobre 2019. Celui-ci permet à des salariés justifiant de minimum 5 ans d'activité continue de bénéficier de l'allocation chômage ainsi que d'un accompagnement à la reconversion, sous réserve de poursuivre un projet



professionnel crédible. C'est le déclic qui décide Christophe à concrétiser sa démarche de création d'entreprise.

Le choix de la franchise Ecolave pour son exigence de qualité

Christophe souhaite bénéficier d'un cadre et d'un accompagnement en matière commerciale et technique, mais aussi du soutien d'un réseau. Il découvre le concept Ecolave lors de recherches sur internet. C'est ensuite une rencontre humaine avec les équipes du franchiseur : « *je recherchais une autonomie dans mon travail, mais en m'appuyant sur un réseau. Je me suis rapidement senti en confiance avec le franchiseur* » explique-t-il.

Le caractère très qualitatif des prestations proposées par l'enseigne achève de convaincre ce passionné du service client.

Un lancement dans le contexte sanitaire actuel

Malgré les incertitudes liées à la reprise du secteur automobile, Christophe reste confiant. « ***Pendant la période de confinement, j'ai peaufiné ma stratégie de communication d'ouverture, ainsi que les offres Fête des Mères et Fête des Pères. J'aime les challenges, alors je suis servi !*** » dit-il avec humour. Il espère pouvoir embaucher un premier salarié dès le début 2021 et même ouvrir un centre fixe à Orléans, puis à Pithiviers dans un second temps. Le plein de projets pour répondre aux particuliers et professionnels soucieux de l'hygiène et de l'entretien de leurs véhicules.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.



Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...

À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs et la désinfection de l'habitacle... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui presque soixante implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Pour la deuxième année, le magazine « Capital » vient de récompenser Ecolave dans le palmarès « Meilleure Enseigne de l'année 2020 » de sa catégorie, pour l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.